

PREMIÈRE PUBLICATION

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-soute: **Neranta SA, en liquidation, Genève**
- 2. Décision de dissolution par: assemblée générale extraordi-naire
- 3. Date de la décision: 24.06.2009
- 4. Echéance de préavis des créances: **09.11.2009**
- 5. Adresse pour la déclaration des créances:
Neranta SA, en liquidation, 11bis rue Toepffer, 1206 Genève
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d’annoncer leurs prétentions.
- 7. Remarques: L’attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l’intention de demander la procédure de ra-diation anticipée selon l’article 745, alinéa 3 CO.

Mottu van Berchem Aubert et Rosset, notaires
1227 Carouge

00397507